Image not found or type unknown

Certificat d heredité et 3 divorces

Par **Le Berre Adeliine**, le **04/03/2018** à **21:08**

Bonjour
Mon père est décédé il y a 8 ans, il reste de l argent sur son compte (pea,épargne...)pour environ 6500€ mais je ne peux obtenir de certificat d hérédité (il s est marié 2 fois avant ma mère dont il a divorcé aussi)-j ai retrouvé une de ses ex femme qui n a plus son livret et impossible de retrouver l autre)impossible d avoir un duplicata - j ai acheté un doc sur un site prouvant qu il n avait pas fait de testament - j ai aussi payé frais d hôpitaux, mutuelle, dettes...-le notaire ne veut pas me faire le doc ni la mairie ! Que faire ? L argent va t il partir à l état !?

Par **Visiteur**, le **04/03/2018** à **21:59**

Bsr,
S'il y avait des dettes,vous auriez pu refuser la succession au lieu des les payer.

Pouvez vous préciser ""j ai acheté un doc sur un site prouvant qu il n avait pas fait de testament "" ?

Par **Le Berre Adeliine**, le **05/03/2018** à **07:25**

J ai interrogé le fichier des testaments des notaires qui m a couté 18€
Les dettes étaient mineures donc je n avais pas à refuser la succession et il nous avait mis une assurance vie à nos noms(mes sœurs et moi)

Par **youris**, le **05/03/2018** à **09:31**

bonjour,
pourquoi le notaire ne veut-il pas vous faire d'acte de notoriété?
les divorces de votre père doivent être mentionnés sur l'état-civil de sa mairie de naissance.
salutations

Par **Le Berre Adeliine**, le **05/03/2018** à **13:20**

Ils me réclament les livrets de famille pour prouver qu il n y a pas d autres héritiers

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés